

Paris, le 20 février 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION
À LA 7^{ème} CROISIÈRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DU 20 AU 27 SEPTEMBRE 2018
A BORD DU MS LA BELLE DE CADIX

à renvoyer **dès réception**
à la Société de Géographie – 184 boulevard Saint-Germain – 75006 Paris

M. ou Mme Prénom

Adresse :

Tél. : Mail :

désire s'inscrire à la 7^{ème} croisière géographique organisée par la Société de Géographie du 20 au 27 septembre 2018

accompagné(e) de M. ou Mme Prénom

Attention : A ce jour, 20 cabines double au total sont disponibles : 6 sur le pont principal, 6 sur le pont intermédiaire et 8 sur le pont supérieur. 3 Cabines doubles sont seulement à usage individuel et 1 sur chaque pont.

- | | | |
|--|------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Cabine double en pont principal | 1926 € x pers. : | € |
| <input type="checkbox"/> Cabine double en pont intermédiaire | 2095 € x pers. : | € |
| <input type="checkbox"/> Cabine double en pont supérieur | 2161 € x pers. : | € |
| <input type="checkbox"/> Cabine individuelle en pont principal | 2506 € x pers. : | € |
| <input type="checkbox"/> Cabine individuelle en pont intermédiaire . : | 2675 € x pers. : | € |
| <input type="checkbox"/> Cabine individuelle en pont supérieur | 2741 € x pers. : | € |

Total : €

Assurance annulation : 3,8 % du montant total : Voir les conditions de CroisiEurope au verso.

Je règle un acompte de 20 %, soit la somme de €.

par chèque à l'ordre de la Société de Géographie.

par carte bancaire sur le site de la Société de Géographie (activités-voyages) : www.socgeo.com

Un deuxième acompte de 30 % sera à verser au plus tard le 20 mai 2018.

Le solde sera à verser au plus tard le 20 juillet 2018.

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire. Merci de joindre une photocopie de ce document au bulletin d'inscription.

Date et signature :

TSVP →

Frais d'annulation pour annulations individuelles :

En cas d'annulation par un ou plusieurs participants, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ :

- Plus de 90 jours avant la date du départ : 50 € HT de frais de dossier seront facturés par personne.
- De 90 à 51 jours avant le départ : 50 % du montant total du forfait.
- De 50 à 30 jours avant le départ : 60 % du montant total du forfait.
- De 29 à 15 jours avant le départ : 75 % du montant total du forfait.
- De 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du forfait.

Si l'un des passagers d'une chambre ou cabine double annuel sa réservation, le passager restant devra acquitter le supplément chambre ou cabine double à usage individuel.

Toute annulation devra parvenir à la Société de Géographie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Assurance Annulation

Une assurance annulation couvrant les annulations pour raisons de santé, maladie ou décès pourra être souscrite auprès d'Europe Assistance. **Le tarif est de 3.8 % du montant total du voyage.** Les frais d'assurance et tous autres frais d'annulation exigés par nos fournisseurs ne peuvent en aucun cas être remboursés.